



Associations Familiales Catholiques

AFC Saint-Pierre Saint-Dominique
mouvement national reconnu d'utilité publique

QUESTIONNAIRE AU CANDIDAT A L'ÉLECTION MUNICIPALE 2008

Soumis par l'Association familiale catholique de Paris XIVème
Tél : 01 40 47 00 23 (veronique.desmaizieres@wanadoo.fr)

Madame, Monsieur, nous vous remercions de l'attention portée à ce questionnaire. Vos réponses (ou votre non-réponse) d'ici le 25 février éclaireront les citoyens de votre commune sur vos intentions concernant le soutien aux familles, et seront publiées sur le site internet www.afc-france.org

CANDIDAT :

NOM PRENOM : Vallet Pierre
PARTI OU TENDANCE POLITIQUE : Nouveau Centre
COMMUNE (et nombre d'habitants) : Paris 14e
DEPARTEMENT : 75
(Informations obligatoires)
CANDIDAT SORTANT ? Non

1. DELEGUE MUNICIPAL A LA FAMILLE ?

Certaines équipes municipales ont choisi d'avoir un délégué à la famille ou un adjoint explicitement chargé de porter les préoccupations des familles dans tous les débats et décisions du Conseil. Si vous avez déjà fait ce choix, quelle est la mission du délégué ? Sinon, que prévoyez-vous ?

Excellente pratique. On soutient + volonté de permettre aux familles de se loger dans le XIVe...

2. OFFICIER D'ETAT-CIVIL ET MARIAGE

Vous procéderez à des mariages et savez leur fragilité. Que prévoyez-vous pour sensibiliser les couples à cet engagement ? (exemple : appel à des associations pour la préparation au mariage civil, échange avec les candidats au mariage...). Si la légalisation de l'union de personnes de même sexe survient et repose sur les maires, que ferez-vous ?

Préparation au mariage civil est une bonne idée.
Si l'union de personnes de même sexe est légalisée, j'appliquerai la loi. Je reste cependant opposé à ce que l'on appelle cette union « mariage ».

3. PETITE ENFANCE ET ADOLESCENCE

Quelle analyse faites-vous de l'accueil de la petite enfance sur la commune (amplitude horaire, modes de garde, accès aux enfants porteurs d'un handicap, ouverture à toutes les familles même celles où un parent a choisi de rester au foyer, gestionnaires, ...). Quelles améliorations vous semblent nécessaires ?

Avez-vous des propositions d'activités extrascolaires pour les enfants et adolescents ?

Nous sommes conscients que notre rôle n'est pas de décharger les parents de leur mission d'éducation, ni d'organiser la sortie des enfants du cadre familial plus de 12h / jour. Nous sommes attachés au duo famille = éducation, école = instruction. Il faut les 2 pour construire un adulte. Propositions : quelques entrées gratuites aux théâtres de la ville, aux concerts, aux musées ; favoriser la découverte des sports proposés dans l'arrondissement... Dans les écoles, il faut favoriser l'accueil des enfants ayant un handicap.

4. AIDER LES PARENTS À ETRE EDUCATEURS

La vie d'époux et de parents est difficile ; quelles actions comptez-vous mettre en place pour offrir, par exemple, un lieu de rencontre, d'échanges et d'informations aux familles, particulièrement dans les quartiers, et pour soutenir les parents dans leurs tâches éducatives ?

Lors du mariage, préciser l'existence d'associations, de lieux de rencontre pour parler des difficultés des familles ; Mettre à disposition dans les mairies, CAS,... les adresses de toutes les associations d'entraide aux familles ; proposer une permanence pour recevoir les parents en difficulté ;

5. CARTE FAMILLE

La « Carte famille nombreuse » a été modernisée en 2006, ouvrant des facilités aux familles dans certains commerces, lieux culturels...Prévoyez-vous des réductions sur les prestations municipales, culturelles, sportives, notamment, où le quotient familial n'est pas applicable ?

Oui.

6. TAXE D'HABITATION ET ABATTEMENTS POUR CHARGE DE FAMILLE

La municipalité peut augmenter les taux d'abattement pour charge de famille dans le calcul de la taxe d'habitation. Vous engagez-vous à proposer d'appliquer les taux maxima ? Sinon, pourquoi ?

Nous souhaitons développer une politique du logement plus favorable aux familles. Donc oui.

7. POUVOIRS DE POLICE

Les pouvoirs de police dont dispose le maire lui permettent de contribuer à la protection de l'enfance, notamment par des interdictions en matière d'affichage. Vous engagez-vous à les mettre en oeuvre et dans quelles conditions ?

Oui. Le politique doit pondérer la marchandisation croissante des corps et de la société.

8. LOGEMENT DES FAMILLES

Quelles actions mènerez-vous pour faciliter le logement des familles (critères d'attribution, répartition dans la commune, dans les programmes immobiliers et les rénovations, diversification du parc avec des logements pour familles nombreuses et pour familles ayant un enfant handicapé.....) ?

Imposer un quota de « grands » appartements pour famille nombreuse ; permettre l'accession à la propriété des locataires du parc social ; tenter de favoriser le rapprochement familial des générations ; critères d'attribution clairs et création d'une commission de transparence ;

9. OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Comptez-vous élargir les autorisations actuelles, ou réserver ce jour aux temps en famille, sportifs, culturels, spirituels ? Que ferez-vous quand une grande enseigne vous demandera d'ouvrir à Noël ou un jour férié ?

En dehors des zones touristiques, non. Le dimanche, on doit pouvoir faire autre chose que du shopping. L'activité culturelle aussi fait tourner l'économie.

10. QUALITE DE LA VIE COLLECTIVE. PATRIMOINE RELIGIEUX COMMUNAL

Services et commerces de proximité, trottoirs convenables pour les personnes à mobilité réduite et poussettes, pistes cyclables vers les écoles...Quels sont vos projets pour les familles et les personnes âgées qui se déplacent plus difficilement ?

D'autre part, églises et monuments religieux font partie de notre patrimoine commun : qu'envisagez-vous en termes d'entretien et de mise en valeur des édifices ? Attachez-vous une valeur particulière au maintien de leur affectation au culte ?

Part. 1. Très sensibilisé aux problèmes de déplacement des personnes les plus fragiles ou en situation de mobilité réduite. 2 principes :

- accessibilité pour tous (y compris via accompagnement humain si l'adaptation technique est trop coûteuse ou impossible)

- sécurisation des parcours (pistes cyclables mieux identifiées, par exemple, ramassage scolaire via pedibus, etc.)

Part. 2 Très attaché au patrimoine religieux et plus généralement au bon entretien des lieux de culte. Propose une mise en valeur du clocher de Saint Pierre de Montrouge par un dispositif d'éclairage mieux étudié car c'est un des 1ers symboles de l'arrivée à Paris... Par ailleurs, le maintien de l'affectation au culte d'un lieu est important. Il est difficilement concevable que l'histoire de ces lieux ne soit pas respectée dans le cadre d'une désaffectation ou d'une réaffectation.

Madame, Monsieur,

l'Association sera prête à travailler avec vous pour mettre en place tout service aux familles dans la commune